

MONTAGN' INFOS

La lettre d'information de Montagnole - Novembre 2025

INFORMATIONS DIVERSES

■ Fermeture exceptionnelle de la Mairie

Nous vous informons que la mairie sera fermée au public :

Le mardi 25 novembre 2025 de 14h à 18h30



■ Projet immobilier de la traverse sud

Les dossiers de présentation des 3 candidats retenus pour ce projet sont consultables salle du conseil municipal :

- Le mardi 4 novembre de 14h à 18h30 avec l'assistant à maîtrise d'ouvrage
- Le mercredi 5 novembre de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Le jeudi 6 novembre de 9h à 12h et de 14h à 18h30
- Le vendredi 7 novembre de 9h à 12h

Pendant toutes ces permanences, un cahier sera à la disposition de la population afin de noter vos remarques.

■ LE GRAIN DE MON PAIN : Changement du jour de vente

Au retour des vacances scolaires (à partir du 4 novembre) la vente ne se fera plus les jeudis mais les mardis toujours sous le préau de la mairie de 16h15 à 19h.

■ AUX JARDINS D'ISABELLE : Production et vente de légumes bio

Avec nos boulanger le mardi vous trouverez "une maraîchère" qui vous proposera des paniers de légumes de saison à 20 €, 30 € et 40 € provenant de sa ferme de la Motte Servolex.

■ La commune recrute

La commune recrute un agent sur un poste d'encadrement des enfants les lundis, mardis, jeudis et vendredis pendant la pause méridienne de 11h50 à 13h50 et sur la garderie du soir de 16h30 à 17h45.

Possibilité de cumuler avec l'animation de l'accueil de loisirs les 1ères semaines de chaque période de vacances scolaires et 3 semaines en juillet (temps complet).

Durée : 13 heures par semaine pendant la période scolaire.

Pour tous renseignements complémentaires, contacter le secrétariat de mairie au 04.79.69.54.17

Pour postuler envoyer votre CV et une lettre de motivation à l'adresse suivante : infos@mairie-montagnole.fr

■ GRAND CHAMBERY - URBANISME : Information

Pour tous les dépôts des dossiers d'urbanisme voici l'adresse du site :

<https://rgd.pu.sirap.com> ensuite il faut choisir la commune ex : MONTAGNOLE et créer son espace personnel.

EQUIPEMENTS HIVERNAUX OBLIGATOIRES EN SAVOIE



Pour la 5ème année consécutive, l'obligation de détenir des équipements adaptés à la conduite en période hivernale est en vigueur du 1er novembre 2025 au 31 mars 2026. En Savoie, cette mesure s'applique sur l'ensemble du département. Ainsi, chaque conducteur doit s'équiper de pneus hiver ou disposer de chaînes ou chaussettes à neige à bord de son véhicule.

Retrouvez toutes les informations sur internet : <https://www.savoe.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Transports-deplacements-et-securite-routiere/Securite-routiere/Equipements-obligatoires-en-periode-hivernale-soyez-prets>

DENEIGEMENT DES PARTICULIERS

Il est rappelé que le déneigement des voies et chemins privés est un service que la commune propose à ses habitants et n'est donc pas une compétence obligatoire de celle-ci. Toutefois la commune désire répondre de nouveau aux besoins manifestés par les Montagnolais afin que la voie privée de leur habitation soit déneigée.

Les tarifs sont échelonnés de 40€ à 60€ par habitation, selon la configuration des lieux. Pour plus de renseignements un exemplaire de la convention est à votre disposition à la mairie ou téléchargeable sur le site internet de la commune.

La date limite d'inscription est fixée au 28 novembre 2025 inclus. Il n'y aura pas de dérogation.

Par ailleurs, nous vous rappelons que pour des raisons de responsabilité et de sécurité, les services techniques de la commune ne sont pas autorisés à dépanner les véhicules bloqués sur les routes quelles qu'elles soient.



La gestion de ce service par la commune est de plus en plus difficile.

Nous vous demandons de faciliter le travail des agents administratifs comme celui des agents techniques.

BROYEUR DE VEGETAUX

Grand Chambéry met à disposition de la commune un broyeur une semaine par mois.

Les prochaines dates sont :

- du 3 au 7 novembre
- **pas de location en décembre**

DECHETTERIE MOBILE de 9h à 15h

- Sur la commune de **Jacob-Bellecombe** parking de la Jacobelle
⇒ samedi 15 novembre



Pour plus de renseignements, rendez-vous sur : <http://grandchambery.fr>

Plus de déchetterie mobile en 2025 pour les communes de Montagnole et Saint Cassin

ENTRETIEN PLANTATIONS EN BORDURE DES ROUTES

Le défaut d'élagage des plantations en bordure des routes entraîne une menace permanente pour les usagers. Le Maire de la Commune, en vertu de ses pouvoirs généraux de police issus du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et en application de l'article L 2212-2-2 du même code (issu de la loi du 17 mai 2011) est habilité à mettre en demeure tout propriétaire de procéder à l'élagage des plantations en cause.

AAEM - LES FÊTES DE NOËL APPROCHENT



"L'Association des Amies de l'Ecole de Montagnole" organise cette année sa vente de sapins de Noël, fleurs de Noël et roses de Noël en partenariat avec VUILLERMET, afin de financer les projets et sorties des enfants.

- Début des ventes : 10 octobre
- Clôture des commandes : 20 Novembre
- Distribution : à partir du 28 Novembre, directement en magasin VUILLERMET

Si vous souhaitez commander, contactez-nous par mail :

aaem.sou.des.ecoles.montagnole@gmail.com ainsi on vous enverra le bon de commande en retour. Le règlement s'effectue par chèque à l'ordre de "AAEM", à déposer dans la boîte aux lettres des associations situées sous le préau de la mairie. **20 % des bénéfices** de cette vente seront reversés à l'association.

CAFE ASSOCIATIF

Quelques dates à retenir :

- **Samedi 1er novembre** de 10h à 11h un atelier : Halloween "sculpe ta citrouille" avec Philippe suivi d'un apéritif partagé avec Jean-Pierre et Matthieu jusqu'à 13h environ.
- **Samedi 8 novembre** de 11h à 13h Maria vous attend pour un apéritif espagnol.
- **Samedi 15 novembre** de 10h à 11h un atelier : présentation de la vinification suivie d'une dégustation animée par David Bailly et Julie Portaz, viticulteurs et éleveurs de bovins à Chapareillan suivi d'un apéritif partagé avec Isabelle et Frédéric jusqu'à 13h.
- **Samedi 22 novembre** de 11h à 13h dégustation de beaujolais avec Jean-Pierre et Catherine.
- **Samedi 29 novembre** de 11h à 13h apéritif partagé avec Julie et Christophe.

BIBLIOTHEQUE

En novembre, la bibliothèque sera ouverte :



- Tous les samedis de 9h30 à 12h sauf le 1er novembre
- Les vendredis 7 et 21 de 17h à 18h30
- **Mardi 4 novembre** entre 16h et 19h venez nous voir sous le préau de la mairie avec nos boulanger préférés. Nous vous présenterons nos missions et les animations de ce mois ! (Vous pourrez rapporter vos livres si vous le souhaitez)
- **Samedi 8 novembre** à 10h30, nous retrouverons Pouik et le petit oiseau, pour une "Heure du Conte" destinée aux plus petits mais aussi des activités GÉanTeS pour les un peu plus grands.
- **Samedi 22 novembre** nous resterons dans les airs et Mickael nous fera prendre de l'altitude en nous parlant de son métier de pilote d'avion.

Possibilité de rendre vos livres aux horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie dans une boite prévue à cet effet dans la mairie.

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE à 11h

Les anciens combattants vous convient au monument aux morts pour l'armistice de la guerre 14/18. Un piquet d'honneur du 13ème Bataillon des Chasseurs Alpins de Barby sera présent ainsi qu'un officier représentant le chef de corps. De plus des élèves de notre école, accompagnés de leur maîtresse seront présents.

A cette occasion une collecte sera organisée à l'initiative de l'œuvre Nationale du Bleuet de France. Une urne et des bleuets seront mis à votre disposition.

A l'issue de la cérémonie un apéritif sera offert par la municipalité



TRAIL DE MONTAGNOLE

Le dimanche 09 novembre prochain, la circulation des véhicules sera modifiée dans notre village. Ces modifications ont été validées par des arrêtés municipaux.

De même, le stationnement des véhicules sur le parking de l'église ne sera possible que sur sa partie droite (coté salle des fêtes) du vendredi 07/11 au soir au dimanche 09/11 à 18h00.

Merci à chacune et chacun de respecter ces consignes afin d'assurer la sécurité des concurrents et des bénévoles participant à cette manifestation.

LA DRIERE - TELETHON - INFORMATION

Comme la salle des fêtes est utilisée pour la cantine des enfants de l'école pendant les travaux de rénovation de celle-ci, il paraît difficile de faire cette année le Téléthon dans la salle des fêtes. L'équipe des élus et bénévoles de l'an dernier proposent de faire une vente de pain sous le préau de la mairie avec une buvette et une vente de pâtisserie concoctée par certains membres du club de la Drière le **samedi 6 décembre**.